Expertise de l'UE pour la protection sociale, le travail et l'emploi

TERMES DE REFERENCE D'EXPERT(E)S

Termes de référence pour les activités sur site et missions

Code et pays partenaire : *SOCIEUX+ 2020-08 MAURITANIE*

Titre de l'action : *Conception d'une ingénierie de formation et formalisation d'un parcours de formation pour les jeunes créateurs d'entreprise en Mauritanie axée sur la mise en valeur des soft skills.*

Institution partenaire : *Fédération Patronale des services et professions libérales (FSPL)*

Code de l'activité et titre : *Activité #1 - État des lieux du parcours « créateurs d'entreprise » destiné aux futurs jeunes entrepreneurs/euses et élaboration d'une feuille de route pour la formation axée sur la valorisation de leurs compétences transversales (soft skills)*

Dates de mise en œuvre des/de l'activité(s) :

Activité #1 : 2 novembre 2020 – 11 décembre 2020 (à distance)

Position de(s) (l')expert(es) par activité :

Activité *#1 :* Expert(e) *#1 (principal) Services publics de l'emploi ; emploi des jeunes ; Gestion et développement des ressources humaines, Prestation de services*

Activité *#1 :* Expert(e) *#2* – Services publics de l'emploi ; emploi des jeunes ; Gestion et développement des ressources humaines, Prestation de services

Charge de travail :

Activité *#1* - Expert(e) *#1* : 18 jours

Activité *#1* - Expert(e) *#2* : 16 jours

Référence de l'appel à expertise : 20-08/MRT/1

Date limite de candidature : 18-10-2020

Version - # : 1 ☐ Avant-projet ☒ Version définitive Date : *24 septembre 2020*

SOCIEUX+ est mis en oeuvre par

Partenariat dirigé par

Cofinancé par l'Unión européenne

1 CONTEXTE

1.1 Informations socio-économiques générales

Avec environ 4 millions d'habitants (2018) et une densité de 3,9 personnes au kilomètre carré, la Mauritanie est le quatrième pays le moins densément peuplé d'Afrique. En 2020, sa population urbaine dépassera celle rurale avec 52,8 % de citadins, contre 48,3 % en 2013. La Mauritanie est un pays pluriethnique. À cheval sur les cultures du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne, la population affiche de grandes disparités de richesses et de statut social. La Mauritanie est classée aujourd'hui parmi les pays à revenu faible par son Produit intérieur brut et se situe à 159e place de l'indice de développement humain du PNUD en 2018. La pauvreté concerne toutes les couches de la population mais reste un phénomène essentiellement rural et touchant particulièrement les femmes. Comme palliatif à l'exclusion des circuits économiques et financiers formels, les femmes intègrent le secteur informel qui offre peu de sécurité et de protection sociale. La pauvreté touche surtout la zone rurale aride qui regroupe plus de 57% des pauvres.

Durant les 10 années de présidence Aziz, la Mauritanie s'est engagée avec succès contre la menace terroriste, qui a pu être réduite malgré la crise au Mali voisin. Les autres priorités de l'exécutif ont été la lutte contre la pauvreté et le développement économique, ainsi que la question sociale et communautaire (séquelles des violences de 1989 et de la perpétuation de pratiques esclavagistes). Son économie, longtemps dépendante principalement de deux produits d'exportation (fer et poisson) a élargi, depuis 2006, la gamme de ses exportations à de nouveaux produits (or, cuivre et pétrole). L'arrivée de nouveaux opérateurs étrangers dans le secteur de télécommunications a entrainé une nouvelle modification de la structure de l'économie en faveur du secteur tertiaire. Le climat des affaires s'améliore tendanciellement. Entre 2012 et 2016, la Mauritanie a entrepris une série de réformes visant à son amélioration qui lui ont valu de gagner 26 places en quatre ans dans le classement de la « facilité à faire des affaires » (« doing business ») de la Banque mondiale, à la 150e place sur 190 économies étudiées en 2017. La période de croissance soutenue entre 2008 et 2014, s'est accompagnée de progrès significatifs sur le plan du bien-être des ménages et d'une nette réduction des inégalités et du taux de pauvreté, qui a reculé de 44,5 à 33 % sur cette période.

La baisse des cours du fer, principale ressource d'exportation de la Mauritanie, est venue interrompre une période de forte croissance du PIB entre 2010-2014 (5,6 %/an en moyenne), avec 4,9 % en 2016 (pour une croissance démographique de 2,8 %). La croissance économique a considérablement augmenté, de 3,6 % en 2018 à 6,3 % en 2019, sous l'effet du boom minier qui a été soutenu par une croissance modérée des secteurs non extractifs. Le pays devrait bénéficier dans les années à venir de revenus d'hydrocarbures croissants (gisements off-shore en partage avec le Sénégal). Hormis l'agriculture et la pêche, le secteur productif non-extractif reste peu dynamique. À moyen terme, la croissance ralentira en 2020 en raison de l'impact économique de la pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19). L'ampleur de l'impact dépendra de la volatilité des prix des produits de base, du rythme de la reprise en Chine et en Europe (principaux partenaires commerciaux de la Mauritanie), de la propagation locale du virus, et des mesures de riposte prises par le gouvernement.

1.2 Situation du secteur d'intervention

La situation de l'emploi reste fragile. La forte prédominance du chômage des jeunes et des femmes, la prépondérance de l'emploi informel, la faiblesse du système de protection sociale, la forte croissance naturelle de la population et sa jeunesse, combinées au faible lien entre croissance et emploi sont autant de facteurs qui affectent la situation de l'emploi. Les éléments d'information disponibles actuellement sur la situation de l'emploi et le niveau de qualification de la main-d'œuvre nationale sont limités et peu fiables. Cependant selon les résultats de l'enquête sur les conditions de vie des ménages menée par l'Office

national de la Statistique, le niveau global du chômage est estimé à 10,3 %. L'analyse du chômage selon l'âge indique que celui-ci est un phénomène qui affecte largement les jeunes. **Deux chômeurs sur trois (61,3%) ont moins de 25 ans**. Parmi ceux-ci, 80% sont des primo demandeurs d'emploi. La plupart sans expérience professionnelle ni qualifications. Le taux de chômage varie très peu entre les milieux de résidence (urbains et ruraux).

De manière générale, l'emploi en Mauritanie fait face à de multiples contraintes, parmi lesquelles, on peut citer : une économie nationale peu diversifiée et dominée par le secteur informel n'offrant pas suffisamment d'opportunités, une inadéquation de la formation aux besoins du marché du travail constituant un obstacle pour une meilleure employabilité, des politiques publiques qui ont ignoré l'emploi comme objectif explicite et prioritaire du développement, une dispersion des efforts consentis dans le domaine de l'emploi entre plusieurs départements ministériels et une faiblesse des systèmes statistiques sur l'emploi rendant les stratégies de lutte contre le chômage peu visibles et cohérentes, une faiblesse et un manque de complémentarité et de concertation/coordination entre les institutions et structures publiques en charge des questions de l'emploi.

Face à toutes ces contraintes et défis, le Gouvernement a défini un cadre institutionnel approprié de prise en charge de la problématique de l'emploi par le biais notamment de la création d'un *Ministère en charge de l'Emploi et de la Jeunesse. Ce* dernier regroupe en son sein toutes les structures publiques relatives aux questions d'emploi de manière à favoriser une meilleure coordination de l'action du gouvernement dans ce domaine et de faire face ainsi aux différentes contraintes et défis auxquels se trouve confrontée la jeunesse mauritanienne. Aussi, dans le cadre d'une vision stratégique de la politique nationale de l'emploi, les pouvoirs publics ont fait de la création d'emplois une préoccupation centrale et un critère d'évaluation des politiques sectorielles. Ainsi le Projet d'appui à la Formation Technique et Professionnelle, financé par la Banque mondiale et qui comporte une importante composante sur la formation/insertion avec un objectif d'insertion dans la vie active de 5000 jeunes renforcera ces initiatives. Comme réponse stratégique au chômage des jeunes, la Mauritanie a conduit des expériences variées visant à promouvoir les approches intensives en emplois (HIMO) dans la fourniture des infrastructures publiques de base tant dans les centres urbains qu'en milieu rural avec un accent significatif sur la valorisation de la pierre taillée comme matériaux de construction dont l'utilisation est favorable à la création d'emploi et au développement des PME locales.

1.3 Rôle de l'institution partenaire dans le secteur

La Fédération des Services et Professions Libérales (FSPL), affiliée à l'Union Nationale du Patronat Mauritanien, est née le 09 Mai 2006 suite à la restructuration opérée à la FBTS pour prendre en charge les secteurs de la Télécommunication, de l'activité portuaire et de l'expertise nationale.

Les différentes missions de la Fédération Patronale des services et professions libérales (FSPL) sont :

- La promotion du secteur privé en général et surtout les PME/PMI
- Assistance technique diverse au membre surtout dans les domaines fiscal et formation emploi
- Promotion du partenariat entre nos entreprises membres et les structures similaires surtout dans la zone Europe/Afrique.
- Promouvoir le dialogue social et la résolution des conflits sociaux.

L'institution de soutien, la *Fondation Deyahi* pour le Développement de l'Entreprenariat et la Création d'Emploi Productif a été créée en Novembre 2019 sur l'initiative d'un ex-haut fonctionnaire de l'OIT. Son mandant principal est de promouvoir l'Emploi et la promotion

Sociale à travers la Formation Entrepreneuriale et sa mission est de lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

2 DESCRIPTION DE L'ACTION

2.1 Objectif général

Les capacités institutionnelles des institutions de l'emploi, du travail et de la protection sociale sont renforcées et consolidées.

2.2 Objectifs spécifiques

S1 : Élaborer un **parcours de formation idoine pour la création d'entreprises** adapté aux besoins des jeunes demandeurs d'emploi des deux sexes ayant un projet de création d'entreprise, en ligne avec les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du pays (Stratégie Nationale de l'Emploi, SNE) et en complémentarité avec les interventions de la coopération bilatérale et multilatérale (BIT et AFD, etc.).

S2 : Développer une démarche d'ingénierie de la formation – analyse, conception, réalisation et évaluation - axée **sur le développement des compétences transversales** (soft skills) afin d'accentuer les chances de réussite des jeunes entrepreneurs/neuses ;

S3 : Pérenniser le parcours de formation destiné à la promotion de l'entreprenariat et de l'esprit d'entreprise par le biais du **renforcement des capacités des formateurs** (*Job développeur*).

2.3 Résultats attendus

R1 : Un **parcours de formation modulaire axé sur les compétences transversales,** destiné aux jeunes demandeurs d'emploi des deux sexes ayant un projet de création d'entreprise à n'importe quel stade d'avancement est élaboré.

R2 : Une **démarche en ingénierie de la formation** axée sur les compétences transversales (soft skills) est formulée.

R3 : Des **structures publiques et associatives impliquées auprès des jeunes entrepreneurs / euses, sont formées** à la promotion de l'entreprenariat pour les jeunes demandeurs d'emploi et sont en mesures d'identifier et valoriser les compétences transversales.

2.4 Livrables finaux attendus

D1 : La feuille de route pour un parcours de formation de futurs jeunes entrepreneurs/euses axé sur l'identification et la valorisation des compétences transversales, avec un plan de formation de formateurs.

D2 : Le matériel pédagogique de formation de formateurs axé sur les compétences transversales.

D3 : Les modules de formation destinés aux jeunes créateurs d'entreprises valorisant leurs compétences transversales.

3 METHODOLOGIE

3.1 Méthodologie générale (de l'action)

Jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte actuel de crise sanitaire, les missions sur site des experts mobilisés par SOCIEUX+ ne sont pas envisageables. Cette première activité de l'action 2020-08, sera une mission à distance menée via l'utilisation d'une plateforme de vidéoconférence et éventuellement du campus en ligne de SOCIEUX+.

Une personne ressource au sein la Fondation Deyahi devra être désignée afin d'appuyer la mission, de faciliter les échanges de communication, le processus de prise de décision et participer au processus de co-construction de la feuille de route d'une formation axée sur la valorisation de leurs compétences transversales (soft skills).

Sous la direction de l'expert principal, l'équipe SOCIEUX / Fondation Deyahi sélectionnera les outils pertinents pour mener à bien l'état des lieux du parcours « créateurs d'entreprise » et pour établir la feuille de route du cycle de formation axé sur l'identification et la valorisation des compétences transversales.

La méthodologie de mise en œuvre sera définie par les experts mobilisés par SOCIEUX+. Elle portera sur les interventions suivantes :

1. Réalisation d'un état des lieux du parcours de formation actuellement proposé aux jeunes créateurs d'entreprise et une évaluation de la capacité des formateurs à identifier les compétences transversales de jeunes chercheurs d'emploi et à les valoriser.
2. Co-construction d'une feuille de route pour le cycle de formation axé sur la valorisation des compétences transversales des jeunes futurs entrepreneurs/euses.

Les <u>bénéficiaires ciblés</u> sont les formateurs des structures publiques et associatives impliquées auprès des jeunes entrepreneurs /euses.

3.2 Activités prévues (plan de travail de l'action)

Les activités suivantes ont été programmées pour l'action :

- Activité 1 – *État des lieux du parcours « créateurs d'entreprise » destiné aux futurs jeunes entrepreneurs/euses et élaboration d'une feuille de route pour la formation axée sur la valorisation de leurs compétences transversales (soft skills)*
- Activité 2 - *Élaboration des modules de formation des formateurs axés sur les compétences transversales et identification des institutions partenaires*
- Activité 3 - *Renforcement de capacités des formateurs par le biais de formation axées sur la mise en valeur des compétences transversales des jeunes createurs/trises d'entreprise*

Les présents termes de référence couvrent les services attendus pour la/les activité(s) du plan de travail décrits ci-dessus :

- Activité #*1*.

3.3 Inclusion des questions transversales

SOCIEUX+ reconnaît l'importance d'inclure des questions transversales dans les politiques et les systèmes de protection sociale, de travail et d'emploi. Les questions transversales suivantes sont à prendre dûment en compte dans la planification et la mise en œuvre de(s) activités :

- Égalité de genre ;

- Inclusion sociale et économique des groupes vulnérables.

4 DESCRIPTION DE(S) (L') ACTIVITE(S)

4.1 Tâches prévues

Phase préparatoire et de documentation :

La première étape de la mission débutera par un briefing initial à distance avec la Fondation Deyahi et le FSPL de manière à apprécier correctement les attentes de la mission et à s'accorder sur les objectifs, l'approche méthodologique détaillée, la planification et le calendrier détaillé de la première mission.

Sur cette base, les experts SOCIEUX + développeront une note de cadrage méthodologique qui précisera l'approche et la méthodologie, de même qu'un calendrier déroulé de la mise en œuvre de la mission, la liste des participants ciblés, les modalités de convocation des participants aux sessions de travail et aux entretiens, la liste des besoins logistiques et en équipement multimédia et de communication. Elle sera soumise pour approbation à l'équipe de SOCIEUX+ et à la Fondation Deyahi. La convocation sera élargie à l'ensemble des acteurs publics et de la société civile (ONG, organisations de femmes, organisations de travailleurs/euses, etc.) engagés dans l'accompagnement et la formation des jeunes créateurs /trices d'entreprise.

Phase d'opérationnalisation à distance :

Sur la base des travaux préparatoires, les convocations des participants (formateurs) aux sessions de travail et aux entretiens seront lancées avec l'appui des responsables de la Fondation Deyahi. Les experts SOCIEUX + procéderont alors avec les participants mobilisés à une analyse critique des techniques et des outils propres au parcours « création d'entreprise", en particulier leurs capacités à identifier et valoriser les soft skills, par le biais de sessions de travail et d'entretiens.

Les principales tâches attendues des experts sont les suivantes :

Tâche 1 – Établir les contacts préliminaires avec le Partenaire en vue de la définition de la méthodologie et l'agenda de l'assistance technique et organiser un briefing initial à distance avec l'équipe de la Fondation Deyahi;

Tâche 2 – Prendre contact avec la Délégation de l'Union Européenne à Nouakchott (Jorge Valiente, Chargé de Programme –Fonds Judiciaire d'urgence pour l'Afrique Section Coopération - Equipe Économique et Sociale);

Tâche 3 – Préparation du matériel et de l'agenda pour réaliser l'état des lieux et une feuille de route pour les formations de formateurs, avec l'appui technique d'un expert national commissionné par la Fondation Deyahi;

Tâche 4 – Mise en œuvre des sessions de travail et des entretiens;

Tâche 5 – Session de rétro-alimentation avec les formateurs de la Fondation Deyahi et des autres structures bénéficiaires des formations et réponse des participants au questionnaire en ligne PAF ;

Tâche 6 – Élaboration de la feuille de route du plan de formation axé sur la valorisation des compétences transversales des jeunes entrepreneurs /neuses;

Tâche 7 - Rédaction des rapports et réponse au questionnaire en ligne (ExF);

.

4.2 Livrables attendus

4.2.1 Livrables intermédiaires (à transmettre à l'équipe SOCIEUX+ au moins trois jours ouvrables avant l'activité)

- P1 : Une note méthodologique (max. 3 pages), détaillant l'approche de travail, les outils et méthodes à employer, une analyse des risques
- P2 : Un ordre du jour détaillé (2 pages maximum), détaillant les réunions et les séances de travail à tenir, les personnes à rencontrer.

4.2.2 Livrables finaux (à transmettre à l'équipe SOCIEUX+ au plus tard dix jours après la fin de l'activité) :

- D1 : Un état des lieux du parcours « créateurs d'entreprise » destiné aux futurs jeunes entrepreneurs/euses et une feuille de route pour la formation axée sur la valorisation de leurs compétences transversales (soft skills) avec un plan de formation de formateurs.
- D2 : Un rapport collectif, synthèse des rapports individuels. Les recommandations portant sur les actions suivantes sont également attendues, afin d'ajuster le Plan de travail de la deuxième mission. Modèle « AcR ».
- D3 : Un rapport de mission individuel sous une forme synthétique, incluant des conclusions, recommandations et contraintes rencontrées par les experts . Modèle « Ex-MR » ;
- D4 : Un formulaire individuel de feedback d'expert(e) (ExF) rempli en ligne (voir les instructions et le lien sur le modèle ExMR)

NB : L'expert(e) principal(e) est responsable de la préparation générale et de la transmission du produit de l'activité, en coopération avec le reste de l'équipe d'expertise

5 RAPPORTS ET SOUMISSION DES LIVRABLES

5.1 Formats

Tous les livrables et produits de l'activité (notes, rapports, présentations, etc.) doivent être conformes aux formats et modèles fournis par l'Équipe de SOCIEUX+.

Tous les livrables et produits doivent être soumis en version *électronique modifiable* [Microsoft Word 97-2003 [doc], PowerPoint 97-2003 [ppt] et Excel 97-2003 [xls]; ou en format équivalent OpenDocument). Les documents électroniques non modifiables tels que les « portable document format » (PDF) ne seront pas acceptés.

Les modèles de présentations électroniques à utiliser lors de l'activité/mission seront fournis par l'Équipe de SOCIEUX+. Ces modèles sont en format PowerPoint Microsoft et sont conformes à la charte graphique de SOCIEUX+. Ces modèles doivent être utilisés comme seul format par tous les membres de l'équipe de mission. Ils doivent être utilisés *pour toutes les présentations faites par l'équipe qui réalise la mission*. L'utilisation par les expertes et experts de leurs propres modèles ou formats de leur organisation d'origine, n'est pas autorisée, sauf indication écrite contraire [par courriel] de l'Équipe SOCIEUX+.

Toutes les versions des livrables ou d'autres produits utilisés ou produits pendant l'activité/mission doivent inclure la clause de non-responsabilité suivante :

> *« Clause de non-responsabilité :*
>
> *La responsabilité de cette publication incombe uniquement à ses auteurs. L'Union européenne, la Commission européenne, les partenaires de mise en œuvre de SOCIEUX+ et le personnel de SOCIEUX+ ne sauraient être tenus pour responsables de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qui y figurent. »*

Les expertes et experts contractualisés pourront se référer au dossier d'information qui leur sera fournis après leur contractualisation.

Tous les livrables sont à fournir en français.

5.2 Soumission et approbation

Toutes les versions des livrables (brouillon, finales ou autres) *doivent être soumises directement et uniquement à l'Équipe de SOCIEUX+*, sauf indication écrite contraire [par courriel] de l'Équipe SOCIEUX+.

5.2.1 Livrables pré-mission

- Les livrables de pré-mission doivent être soumis *au plus tard 5 jours ouvrables avant le début de l'activité* ou le départ pour la mission des experts, selon la première éventualité.
- Les livrables de pré-mission seront examinés par l'Équipe de SOCIEUX+ et l'Institution partenaire. *Les commentaires sur les livrables devraient être communiqués à l'expert(e) principal(e) au plus tard 2 jours avant le début de l'activité* ou le départ pour la mission des experts. Les commentaires et recommandations doivent être pris en compte pour la mise en œuvre de l'activité/mission. L'agenda de mission révisé peut être exigé de l'expert(e) principal(e) avant départ de l'équipe de mission.

5.2.2 Livrables finaux

- Les premiers versions provisoires des livrables doivent être soumis *au plus tard 10 jours ouvrables après la fin de l'activité* ou le retour des experts.
- Les commentaires de l'équipe de SOCIEUX+ sur les versions provisoires devraient être fournis 10 jours ouvrables après leurs soumissions.
- L'intégration des commentaires doit être faite dans les 5 jours ouvrables après réception par l'expert(e) principal(e) des commentaires. (En général, il n'est pas nécessaire de procéder à plus d'une série de commentaires et de révisions, à moins que la qualité des livrables ne soit jugée insatisfaisante par l'Équipe SOCIEUX+ et/ou l'institution partenaire.)
- Les versions finales des livrables doivent être approuvées ou rejetées au plus tard 10 jours ouvrables après leur soumission à l'Équipe SOCIEUX+.
- Les paiements définitifs et le remboursement des frais de déplacement aux experts ne sont autorisés qu'à l'approbation des livrables finaux par l'Équipe SOCIEUX+.

6 EXPERTISE NECESSAIRE

6.1 Profil d'expertise

Expert (e) principal(e) [Expert (e) #1]:

Domaine(s) d'expertise *:* *Services publics de l'emploi ; emploi des jeunes*

Compétences spécifiques : *Gestion et développement des ressources humaines, Prestation de services*

Critères (essentielles/requises) :

- Formation universitaire en sciences politiques, sciences sociales, juridiques ou autres, en lien avec la thématique de la mission ;
- Au moins 15 ans d'expérience dans les métiers emploi/formation (expériences des activités de conseil au public en recherche d'emploi puis management intermédiaire/ directeur de structure spécialisée), et en particulier dans la conduite d'actions d'intermédiation active sur le marché de l'emploi, au bénéfice de la population jeune.
- Expérience de missions de diagnostic systémique et organisationnel de services d'intermédiation sur le marché du travail, de formation professionnelle et de renforcement des capacités institutionnelles (formation de formateurs) ;
- Expériences de responsabilités dans le déploiement de services et/ou plans d'action spécifiques d'insertion professionnelle pour des publics jeunes ;
- Ayant exercé des fonctions managériales et/ou de gestion des ressources humaines d'une structure de prestation de services emploi/ formation/insertion et/ou création d'entreprise ;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite (langue française).

Qualifications supplémentaires (avantageux en sélection) :

- Une connaissance des démarches SWOT et de la formulation de plans de formation pour les services d'intermédiation, axés sur l'emploi des jeunes, l'entreprenariat et l'identification et la valorisation des compétences transversales ;
- Une connaissance pointue des actes métier de l'emploi de conseiller et de manager ;
- Excellente maîtrise des outils bureautiques tant textuels que schématiques ou de communication (type powerpoint) et expériences avérées de formulation et formalisation de plans d'action
- Une connaissance de la zone géographique d'intervention et de ses différents acteurs

Expert (e) #2 :

Domaine d'expertise : *Services publics de l'emploi ; emploi des jeunes*

Compétence(s) d'expertise spécifique(s) : *Gestion et développement des ressources humaines, Prestation de services*

Critères (essentielles/requises) :

- Formation universitaire en sciences politiques, sciences sociales, juridiques ou autres, en lien avec la thématique de la mission ;

- Au moins 10 ans d'expérience dans les métiers emploi/formation (expériences des activités de conseil au public en recherche d'emploi puis management intermédiaire/ directeur de structure spécialisée), et en particulier dans la conduite d'actions d'intermédiation active sur le marché de l'emploi, au bénéfice de la population jeune.
- Expérience de missions de diagnostic systémique et organisationnel de services d'intermédiation sur le marché du travail, de formation professionnelle et de renforcement des capacités institutionnelles (formation de formateurs) ;
- 5 ans de formation de formation « métier » et de formation de formateurs.
- Excellentes compétences en communication orale et écrite (langue française).

Qualifications supplémentaires (avantageux en sélection) :

- Expérience d'animation de séminaires à l'intention de jeunes demandeurs d'emploi et des porteurs de projets ;
- Une connaissance approfondie des actes métier de l'emploi de conseiller et de manager ;
- Une connaissance des démarches SWOT et de la formulation de plans de formation pour les services d'intermédiation axés sur l'emploi des jeunes, l'entreprenariat et la valorisation des compétences transversales ;

6.2 Charge de travail

	Préparation	**Réalisation**	**Rapports et livrables**	**Total**
Expert(e) principal(e) (#1)	4	10	4	18
Expert(e) (#2)	3	10	3	16
Total	**7**	**20**	**7**	**34**

7 CANDIDATURES

7.1 Appels à expertise

Tous les appels à expertise pour les activités de SOCIEUX+ sont publiés en ligne sur le site Web de SOCIEUX+. Les expert(e)s intéressé(e)s doivent soumettre leur candidature sur le site Web de SOCIEUX+ : https://pmt.socieux.eu (actuellement uniquement disponible en anglais). La procédure de candidature est la suivante :

1. S'ils ne l'ont pas déjà fait, les expert(e)s doivent créer leur compte personnel SOCIEUX+ en cliquant sur « Create an account » (Créer un compte) en utilisant une adresse de courrier électronique. Les informations de connexion de leur compte seront transmises par courrier électronique.
2. Pour créer et soumettre leur profil, les expert(e)s doivent :
    a. Fournir les coordonnées de contact[1]

[1] La base de données d'experts et autres outils de gestion de SOCIEUX+ conforment au Règlement général sur la protection des données (GDPR) – Réglementation (UE) 2016/679.

b. Fournir des informations sur leurs domaines d'expertise, compétences et historique d'emploi. Les expert(e)s sont seulement tenu(e)s de remplir un nombre limité de champs marqués d'un astérisque. Cependant, *les expert(e)s sont encouragé(e)s à remplir avec détails les sections sur leurs domaines d'expertise et compétences, car l'Équipe de SOCIEUX+ examine régulièrement les profils dans la base de données afin d'identifier et de contacter des expert(e)s potentiel(le)s pour de futures missions.*

c. Télécharger un curriculum vitae, de préférence en format Europass[2].

3. Une fois que leur profil est approuvé par l'Équipe de SOCIEUX+, les experts et expertes peuvent postuler à tous les appels à expertise accessibles sous l'onglet « Call for experts » (Appel aux expertise), en cliquant sur « Apply » (Postuler).

Si vous avez besoin de plus d'informations, veuillez contacter SOCIEUX+ par courriel à experts@socieux.eu en indiquant le numéro de référence de la candidature ou le code action donne en page de garde de termes de référence.

Les institutions collaboratrices ou intéressées qui souhaitent mettre leur expertise à disposition pour un appel à candidatures spécifique peuvent contacter directement l'équipe de SOCIEUX+ à l'adresse experts@socieux.eu.

7.2 Sélection des expert.e.s

Par principe, SOCIEUX+ mobilise des expert.e.s des administrations publiques et des organes mandatés des États membres de l'UE, ainsi que des praticiens travaillant pour des partenaires sociaux, notamment :

1. Les praticien.ne.s, les fonctionnaires et les employé.e.s d'organismes mandatés par l'État;
2. Les collaborateurs.trices et les employé.e.s d'institutions représentant des partenaires sociaux, tels que les syndicats et les associations d'employeurs ; et,
3. Académicien.ne.s (chercheurs/euses ou enseignants/es) d'institutions publiques ou parapubliques.

Les expertes et experts publics en service actif sont prioritaires dans la sélection. Des consultants et consultantes privés peuvent également être pris en compte lors de la sélection si une candidate ou candidat public ne peut être identifié.

Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s. Le processus de sélection peut inclure des entretiens téléphoniques ou par d'autres moyens de communication.

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent télécharger le **Guide SOCIEUX+ pour les expertes et experts mobilisé(e)s, et institutions collaboratrices** disponible sur www.socieux.eu.

7.3 Contractualisation

Les expert.e.s public.que.s peuvent être en service actif ou à la retraite. Les salarié.e.s retraité.e.s d'agences spécialisées internationales ou d'agences de coopération peuvent également être mobilisé.e.s, sans que leur ancien employeur participe formellement à une action conjointe avec SOCIEUX+.

Les candidat.e.s présélectionné.e.s peuvent être tenus de communiquer les coordonnées de leur employeur ou la preuve de leur capacité à être directement engagés en vertu de leur statut de fonctionnaire, employée ou d'employé public.

7.4 Compensations financières

Les fonctionnaires contractuel.le.s ou les employé.e.s en service actif ou retraité.e.s ont le droit à des indemnités fixes standard de 350 euros par jour ouvrable travaillé. Les honoraires des consultants et consultantes privés sont négociés en fonction de leur nombre d'années d'expertise pertinente et du barème standard de SOCIEUX+.

[2] Les modèles Europass pour les CV sont disponibles ici : http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae/templates-instructions

Les expertes et experts à la retraite sont assimilés aux employé.e.s public.que.s à toutes fins utiles, s'agissant des compensations financières fournies par SOCIEUX+.

Les réglementations nationales relatives à la rémunération et à l'indemnisation des agents publics et des fonctionnaires sont applicables et peuvent limiter le paiement des indemnités par SOCIEUX+. La responsabilité de la conformité et de la vérification incombe aux individus et à leur institution d'origine. Le paiement des impôts sur le revenu ou autres taxes relève de la seule responsabilité des expertes et experts mobilisés et/ou de leur organisation.

7.5 Frais de voyage

Tous les frais de voyage pour les expertes et experts mobilisés (publics, privés ou d'institutions internationales) sont couverts par SOCIEUX+ en accord avec le **Guide SOCIEUX+ pour les expert.e.s mobilisé.e.s, et institutions collaboratrices** (version en date signature du contrat de l'expert.e).

8 COMMUNICATION ET VISIBILITE

SOCIEUX+ utilisera ses propres canaux de communication, tels que le Web, newsletter et d'autres moyens, pour diffuser des informations concernant la mise en œuvre et les résultats de des activités. A ces fins, des contributions sont attendues de la part des experts mobilisés. De petites contributions, telles que la prise de photographies, de matériel graphique ou de brefs résumés seront également demandés aux membres de l'équipe de mission.

Une brève conversation entre les experts mobilisés par SOCIEUX+ et la/le responsable de la communication de SOCIEUX+ sera organisée avant et après la mission afin d'identifier les opportunités et de préciser la stratégie de communication.

Afin d'assurer la visibilité de SOCIEUX+ et de l'Union Européenne au cours de l'action, les modèles de présentation (fichiers Microsoft Power Point) et le logo de SOCIEUX+ devront être obligatoirement utilisés.

Dans le cadre d'activités spécifiques, certains produits de visibilité, tels que des brochures, des clés USB, des cahiers et des stylos, peuvent être mis à la disposition des experts pour être distribués sur place.

9 CODE DE CONDUITE

Les experts mobilisés par SOCIEUX+ prendront part aux activités de coopération technique depuis les étapes préparatoires jusqu'à la production des livrables. L'Équipe de SOCIEUX+ assistera les membres de l'équipe de mission en les appuyant et conseillant sur la préparation de la documentation d'information. L'Équipe de SOCIEUX+ recueillera les commentaires des institutions partenaires et parties prenantes pertinentes afin de veiller à ce que les rapports de mission et leurs recommandations soient remis aux autorités nationales, aux délégations de l'UE dans les pays partenaires et à EuropeAid.

Les expertes et experts mobilisés ne représentent pas SOCIEUX+ ou l'UE. Les opinions techniques et les recommandations exprimées sont les leurs. Ils n'expriment pas d'opinions négatives sur la mise en œuvre ou les actions soutenues par SOCIEUX+ à des tiers. Néanmoins, ils doivent être conscients des objectifs et du fonctionnement de SOCIEUX+, et promouvoir ses services au meilleur de leurs connaissances et dans la mesure du possible.

Les expertes et experts s'acquittent de leurs fonctions dans le pays partenaire d'une manière qui soit pleinement conforme et respectueuse des institutions locales, des politiques et des comportements culturels. Elles ou ils adoptent un comportement approprié envers leurs homologues locaux.

10 AUTRES

11 ANNEXES

12 TABLE DES MATIERES

1 Contexte 1
1.1 Informations socio-économiques générales 1
1.2 Situation du secteur d'intervention 1
1.3 Rôle de l'institution partenaire dans le secteur 1
2 Description de l'action 3
2.1 Objectif général 3
2.2 Objectifs spécifiques 3
2.3 Résultats attendus 3
2.4 Livrables finaux attendus 3
3 Methodologie 3
3.1 Méthodologie générale (de l'action) 4
3.2 Activités prévues (plan de travail de l'action) 4
3.3 Inclusion des questions transversales 4
4 descRiption de(s) (l') activité(s) 5
4.1 Tâches prévues 5
4.2 Livrables attendus 5
4.2.1 Livrables pré-mission 6
4.2.2 Livrables finaux 6
5 Rapports et soumission des livrables 6
5.1 Formats 6
5.2 Soumission et approbation 7
5.2.1 Livrables pré-mission 7
5.2.2 Livrables finaux 7
6 Expertise nécessaire 7
6.1 Profil d'expertise 8
6.2 Charge de travail 9
7 Candidatures 9
7.1 Appels à expertise 9
7.2 Sélection des expert.e.s 10
7.3 Contractualisation 10
7.4 Compensations financières 10
7.5 Frais de voyage 11
8 Communication et visibilité 11
9 Code de conduite 12
10 Autres 12
11 Annexes 12
À propos de SOCIEUX+ 14

À PROPOS DE SOCIEUX+

L'Union européenne (UE) encourage et entretient le dialogue sur la protection sociale et les politiques de l'emploi inclusives avec un plus grand nombre de pays partenaires. Cet effort a été confirmé par la Communication de la Commission européenne (CE) COM (2016) 740 final - « Proposition concernant un nouveau consensus européen pour le développement, portant l'intitulé Notre monde, notre dignité, notre avenir ». Un nombre important d'initiatives de coopération dans ces domaines sont financées par des instruments géographiques ou thématiques de l'UE dans différents pays. Ces initiatives sont très structurées et répondent aux besoins à moyen et à long terme des pays partenaires. Toutefois, des mesures de court terme et une coopération entre pairs visant à promouvoir le développement de systèmes de protection sociale sont nécessaires pour compléter la coopération de l'UE avec les pays tiers.

SOCIEUX+ a été mis en place et financé par l'UE par le biais d'un cofinancement de la France, de l'Espagne et de la Belgique ainsi que de ressources gérées par la Direction générale du développement et de la coopération de la Commission européenne (EuropeAid). Cette facilité de coopération technique est mis en œuvre par un partenariat composé d'agences de coopération au développement des États membres : Expertise France (chef de file du partenariat), la Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas (Fondation Internationale et pour l'Ibéro-Amérique d'Administration et Politiques Publiques) (FIIAPP), la Belgian International Cooperation on Social Protection (Coopération belge sur la protection sociale) (BELINCOSOC) et l'Agence belge de développement (Enabel).

L'objectif général de SOCIEUX+ est de contribuer à étendre et améliorer l'accès à de meilleures opportunités d'emploi et à des systèmes de protection sociale inclusifs dans les pays partenaires. Son objectif spécifique est d'accroître les capacités des pays partenaires afin d'améliorer la conception, la gestion et la surveillance de stratégies pour l'emploi durables et efficaces et de systèmes de protection sociale, grâce à un développement des connaissances et à une aide technique à court terme entre pairs.

SOCIEUX+ reconnaît l'impact de la protection sociale et de l'emploi sur la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité. Il soutient les efforts des gouvernements partenaires pour la promotion de systèmes pour l'emploi et la protection sociale durables et inclusifs.

Cet instrument est une extension de SOCIEUX (Social Protection EU Expertise in Development Cooperation), établi en 2013.

Suivez nous sur :

www.socieux.eu

www.twitter.com/socieuxplus

www.linkedin.com/in/socieux-plus

www.flickr.com/people/socieux

http://goo.gl/qSByFu